

ESTIMATION DES POPULATIONS SURVOLEES EN 2003 PAR LES AERONEFS EN PROVENANCE OU A DESTINATION DES AEROPORTS DE PARIS - CDG ET PARIS - ORLY

OBJECTIF

Le 21 mars 2002, une réorganisation de l'espace aérien en région Ile-de-France a été décidée. Souhaitant disposer d'un suivi régulier de la mise en œuvre de cette réorganisation, l'ACNUSA a notamment chargé l'IAURIF de la quantification des personnes survolées.

L'objectif est de connaître l'évolution de la situation 2003 par rapport aux anciennes situations de référence : l'été 2000 avant la réorganisation et celle de 2002 après la réorganisation¹.

METHODOLOGIE

Pour rendre possible les comparaisons, la méthode définie pour la précédente étude (2002) a été utilisée.

Deux améliorations méthodologiques ont cependant été apportées, sans conséquence aucune sur les comparaisons faites :

- la donnée de population sans double compte, désormais disponible pour la partie Ile-de-France a été préférée en remplacement de la donnée population totale,
- une préparation plus complexe des couches d'informations géographiques avant le lancement des calculs a permis une exploitation des résultats en ajoutant comme indicateur les **populations survolées tout le temps**.

TRAFIC

Les deux journées caractéristiques de la situation 2003 sont le **27 juin 2003 pour la configuration face à l'ouest** et le **25 juin 2003 pour la configuration face à l'est**.

Dans les deux configurations de vent, seuls ont été considérés les **flux d'aéronefs situés à moins de 3000 mètres d'altitude**.

Le nombre de mouvements d'avions (atterrissages et décollages) pris en compte sur les aéroports de Paris - CDG et Paris - Orly dans l'étude du trafic 2003 est resté stable :

CONFIGURATION FACE A L'OUEST	NOMBRE DE MOUVEMENTS
28 juin 2002	2240
27 juin 2003	2250

CONFIGURATION FACE A L'EST	NOMBRE DE MOUVEMENTS
19 juillet 2002	2170
25 juin 2003	2150

¹ Voir l'étude ACNUSA / IAURIF, « Estimation des populations survolées en 2002 par les aéronefs à destination et en provenance des plateformes de Paris - CDG et Paris - Orly » publiée en mai 2003.

POPULATION SURVOLEE

CONFIGURATION FACE A L'OUEST							
CLASSE DE SURVOL	PARIS-ORLY			PARIS - CHARLES-DE-GAULLE			TOTAL ORLY + PARIS CHARLES-DE-GAULLE
	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	
DE 0 A 1000 METRES	1 778	27 646	29 424	18 978	25 564	44 542	73 966
DE 1000 A 2000 METRES	39 075	55 157	94 232	69 573	66 759	136 332	230 564
DE 2000 A 3000 METRES	43 897	79 047	122 944	608 683	109 484	718 167	841 111
TOTAL	84 750	161 850	246 600	697 234	201 807	899 041	1 145 641

CONFIGURATION FACE A L'EST							
CLASSE DE SURVOL	PARIS-ORLY			PARIS - CHARLES-DE-GAULLE			TOTAL ORLY + PARIS CHARLES-DE-GAULLE
	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	
DE 0 A 1000 METRES	27 395	13 531	40 926	611	314 301	314 912	355 838
DE 1000 A 2000 METRES	79 765	55 673	135 438	23 300	762 248	785 548	920 986
DE 2000 A 3000 METRES	97 504	8 904	106 408	107 490	356 607	464 097	570 505
TOTAL	204 664	78 108	282 772	131 401	1 433 156	1 564 557	1 847 329

En 2003, environ 2 650 000 habitants du Bassin parisien – dont 2 442 000 franciliens – sont concernés par des survols inférieurs à 3000 mètres d'avions à destination et/ou en provenance des aéroports de Paris - CDG et Paris - Orly : 1 146 000 en configuration face à l'ouest et 1 847 000 en face à l'est.

L'impact de Paris - CDG est quatre fois plus important en nombre de personnes survolées que celui de Paris - Orly, respectivement 2 161 500 et 488 500 personnes sont concernées par des survols inférieurs à 3000 mètres.

Près de 343 000 habitants du Bassin parisien sont survolés toute l'année à moins de 3 000 mètres, quelle que soit la configuration de vent. Plus de 65 300 habitants le sont à moins de 2 000 mètres. Quelle que soit la configuration de vent, près de 10 400 personnes sont toujours survolées à moins de 1 000 mètres.

COMPARAISON ENTRE LES SITUATIONS 2003, 2002 ET 2000

Globalement, la population survolée dans le Bassin parisien par des avions à moins de 3000 mètres a diminué :

- face à l'ouest : baisse de 42% entre 2003 et 2002 soit 825 000 habitants. Cette importante diminution est principalement due à une meilleure délimitation des flux très diffus en 2002, en provenance de l'aéroport Charles-de-Gaulle, dans une zone située au nord-ouest de Paris, quelles que soient les classes d'altitude,
- face à l'est : diminution de 25%, soit 606 000 habitants. La baisse observée par rapport à 2002 tient essentiellement à une diminution de la zone de survol relative à l'aéroport de Paris - Orly, signe d'une appropriation de la réorganisation par le contrôle aérien.

CONCLUSIONS

Ce nouveau bilan quantitatif après réorganisation de l'espace aérien confirme, pour l'année 2003, les progrès observés en 2002 en terme de personnes survolées à moins de 3 000 mètres.

Il n'en demeure pas moins que pour la classe d'altitude inférieure à 1 000 mètres, le nombre de personnes survolées reste supérieur aux prévisions annoncées dans le projet proposé par la DGAC avant réorganisation.

Dans la recherche de solutions pouvant soulager les populations survolées, l'Autorité rappelle ses recommandations :

- définir et garantir une altitude minimale par paliers afin que les avions ne soient pas trop bas, trop tôt,
- mettre en œuvre à chaque fois que c'est possible la procédure « approche en descente continue ».